

**ÉLABORATION DU
PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL (PLUI)**

DOSSIER D'APPROBATION

Règlement graphique

COMMUNE DE SAINT-BENIGNE

PLUI arrêté en conseil communautaire le : 19/12/2022
PLUI approuvé en conseil communautaire le : 19/12/2023

Informations cadastrales

- Limites communales
- Bâti
- Bâti agricole
- Permis de construire accordé et/ou bâti non cadastré

Zones urbaines (U)

Zones urbaines de centre-bourg et de centre-village

UA1

UA3

UA2

Zones urbaines correspondant aux quartiers périphériques et aux hameaux

UB

UC

Zones urbaines dédiées aux équipements publics et d'intérêt général et aux activités économiques

UE

UX

UXa

UXI

UXc

UXe

Zones agricoles (A)

A

Aco

As

Zones naturelles (N)

N

Nco

Nie

Zones de STECAL

Nie

Ni

Nic

Nih

Ni

Nka

Zones à urbaniser (AU)

Zones à urbaniser à court terme à vocation d'habitat

1AUh

Zones à urbaniser à court terme à vocation d'équipements publics et d'intérêt général et d'activités économiques

1AUe

1AUX

1AUXa

1AUXI

1AUXc

1AUXe

Prescriptions

Environnement

Espace Boisé Classé (EBC)

Boisements et éléments arborés d'intérêt patrimonial et/ou écologique

Mares et plans d'eau naturels

Linéaires de haies et alignements d'arbres

Zone humide

Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol

Patrimoine bâti, paysager ou éléments de paysages à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural

Ensembles bâtis ou paysagers

Linéaires bâtis

Patrimoine bâti

Règles d'implantation des constructions

Marges de recul à respecter

Polygones d'implantation

Maîtrise foncière

Emplacement réservé (ER)

Secteurs de mixité sociale

Secteurs comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Risques

Zone inconstructible du PPRI

Zone à constructibilité limitée du PPRI

Autres prescriptions

Diversité commerciale à protéger ou à développer

Voies, chemins, transport public à conserver et à créer

Bâtiment susceptible de changer de destination

0

500 m

